

Mutabilité du droit administratif

Par **Alekzandra**, le **10/06/2014** à **10:31**

Bonjour,

J'ai un sujet de dissertation à traiter qui est "Le principe de mutabilité au droit administratif". Je ne comprends pas trop comment effectuer 2 parties entières sur ce principe qui ne fait qu'une petite partie de mon cours, je serait très reconnaissante si quelqu'un voulait bien me fournir des petites pistes !

Merci beaucoup ! [smile4]

Par **Yann**, le **10/06/2014** à **11:56**

Essaye tout de même, ce n'est pas le sujet le plus difficile qui soit dans cette matière.

Ici notre principe c'est que la personne qui demande de l'aide commence par donner ses idées, sa problématique et son ébauche de plan. Ensuite on voit ce qu'on peut faire pour aider.

Ce n'est pas parce que ton cours n'a qu'une partie sur le sujet qu'il comporte une seule idée le concernant.

Et si ton cours ne suffit pas, je suppose qu'il cite des arrêts de jurisprudence. Les as-tu lus? Si tel est le cas, je suis certain qu'ils te donneront plusieurs idées et de la matière à disserter.